



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET MINISTRE DE LA SANTE

UNIVERSITE DE SOUSSE

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTE DE SOUSSE

Licences Appliquées en Sciences
Et Techniques de la Santé

GUIDE POUR LA RÉDACTION DU
MÉMOIRE DE FIN D'ETUDES
(résumé)



PREAMBULE

A la fin des études en Sciences et techniques de la Santé, l'étudiant doit élaborer un mémoire sur un thème d'intérêt choisi par lui, en accord avec son encadreur, et approuvé par le comité scientifique de chaque Licence Appliquée de l'ESSTS de Sousse. L'étudiant est encadré par un ou deux directeurs de mémoire de son choix, qui maîtrisent le sujet traité et la méthodologie de recherche.

Le travail sera présenté et évalué par un jury. Il correspond à une unité d'enseignement qui sera noté sur 20 points. Cette note entre dans la moyenne du 6^{ème} semestre de la Licence Appliquée. Toute note inférieure à dix sur vingt (<10/20) est **éliminatoire** et oblige l'étudiant à refaire le travail et le soutenir avant la délibération pour la session de contrôle sinon, une note de 00/20 lui sera attribuée et l'étudiant sera considéré comme redoublant.

Le mémoire couronnera le cycle des études pour l'obtention du Diplôme de Licence Appliquée en Sciences et Techniques de la santé. Le présent guide a pour objet de guider et d'orienter l'étudiant dans la rédaction de son mémoire. Il sert aussi de référence pour les directeurs des mémoires et aussi pour les membres de jury dans leur évaluation du sujet.

« Pour que le travail de recherche ait une valeur scientifique certaine, il faut que l'étudiant ait aussi un esprit scientifique. Il doit être doté d'un ensemble d'aptitudes intellectuelles et de dispositions morales : une bonne compréhension du sujet, une solide connaissance de son domaine de recherche, un respect des principes éthiques, une rigueur dans l'observation des faits et l'analyse des données, une honnêteté et une objectivité dans l'interprétation des résultats».

Pr Mohamed BEN DHIAB

Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences

et Techniques de la Santé de Sousse

NB : le guide complet est disponible sur le site web de l'école :
www.esstssousse.net/

CADRE PEDAGOGIQUE

A- Introduction :

L'étudiant en sciences et techniques de la santé doit élaborer un mémoire de fin d'études en fin de sa troisième année. Ce mémoire permet d'intégrer les objectifs de la formation (compétences, professionnalisation) et d'initier l'étudiant aux études de recherche nécessaire à la promotion de sa profession.

Le travail doit être réalisé par binôme (deux étudiants de la même spécialité) et en cas d'impossibilité jugée par l'administration, de façon individuelle.

Ce guide d'élaboration du mémoire de fin d'études de licence appliquée en sciences et techniques de la santé a pour objectifs d'indiquer l'organisation et la structure à respecter lors de son élaboration et de fournir des recommandations pratiques pour la rédaction du sujet et pour la soutenance.

B- Encadrement:

L'encadreur doit être choisi par l'étudiant. Il peut être un médecin, un professeur de l'enseignement paramédical ou un inspecteur de l'enseignement paramédical. L'encadreur peut être aussi un personnel paramédical expérimenté (technicien supérieur de la santé, infirmier au moins principal) mais co-dirigé obligatoirement par un médecin ou un professeur de l'enseignement paramédical.

NB : Les encadreurs du mémoire ne feront pas le travail à la place de l'étudiant.

C- Choix du sujet :

Le mémoire de fin d'étude est un travail scientifique. Pour qu'il soit réussi il faut qu'il présente un intérêt pour l'étudiant. Ainsi, le choix du sujet peut être inspiré :

- D'une expérience personnelle : un vécu personnel ou familial,...
- D'une expérience de soignant : au cours du stage, une situation de soins,...
- D'un secteur dans lequel vous aimerez exercer : hospitalier, extra hospitalier,
- D'un domaine des soins : urgence, chirurgie, podologie, pédiatrie, gériatrie, psychiatrie, santé mentale, etc.

NB :

1- Le comité scientifique de chaque licence appliquée de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé (Sousse) examine les propositions des sujets et oriente les étudiants. ***Il est nécessaire d'avoir l'accord final de ce comité avant de commencer le travail de fin d'études.***

2- Le comité des projets de fin d'études est chargé du suivi de tous les projets acceptés et peut introduire des modifications et proposer des recommandations dans la conduite du sujet de recherche.

D-Considérations légales et éthiques

Le sujet de mémoire concerne généralement des personnes (patients, soignants, administrateurs,...). Il doit être fait dans le respect des personnes (respects de la dignité, de la sécurité et de la confidentialité des données à caractère personnel).

Il s'agit aussi d'un travail scientifique qui doit être conduit avec honnêteté scientifique et sans plagiat.

Le plagiat consiste à ce que le chercheur s'approprie les écrits des tiers et/ou leur production et/ou leurs innovations scientifiques. Conformément au décret n° 2008-2422 du 23 juin 2008, relatif au plagiat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les cas de plagiat sont :

- **La non mention avec précision et honnêteté de la source de chaque information** lors de :

* la reprise textuelle des documents,

* l'utilisation des résultats des recherches scientifiques théoriques ou appliquées,

* la traduction des citations d'autres auteurs,

* l'utilisation des données, des graphiques ou autres,

* l'exploitation des informations publiées sur internet ou circulant par tout autre moyen: électronique, audio-visuel, cinématographique ainsi que l'utilisation des logiciels et applications informatiques ou autres.

- **La non mention entre guillemets de citations ou de leur traduction reproduites, telle quelles.**

En cas de Plagiat, une note de zéro (00/20) sera attribuée avec déclenchement des procédures disciplinaires conformément au règlement intérieur de l'ESSTS de Sousse.

PHASES ET ETAPES DE LA CONDUITE DU MEMOIRE

(Se conformer au guide)

STRUCTURE DU MEMOIRE

A- Plan du mémoire

Le mémoire doit comporter les composantes suivantes :

- 1- **Le titre** : un bon titre est une suite de mots, la plus brève possible, qui décrit correctement le contenu du mémoire.
- 2- **Remerciements**
- 3- **Table des matières**
- 4- **Liste des figures**
- 5- **Liste des tableaux**
- 6- **Liste des abréviations**

7- Le texte du mémoire :

Il doit être rédigé au présent. Il obéit à la structure I.M.R.A.D avec :

- ❖ **Introduction : (1-2 pages)**
 - **Méthodologie : (1-2 pages)**
 - **Résultats : (8 – 20 pages),**
- ❖ **Discussion : (7- 20 pages)**
- ❖ **La conclusion (1-2 pages)**
- ❖ **Les annexes**
- ❖ **Les références bibliographiques** (voir les instructions en fin de ce chapitre)

8- Le résumé :

- « Carte postale » du mémoire,
- Longueur maximale: une page, placée en fin du document.
- Ecrit au présent, dans un style simple et clair.

Il a une structure identique à celle du compte rendu de recherche : **I.M.R.A.D**

- **I** : Introduction : ce qu'on a fait et pourquoi on l'a fait : l'énoncé de la question est posé en deux ou trois lignes.
- **M** : Materiel and methods : comment a été fait le travail ? en 3-5 lignes.
- **R** : Results (résultats) : ce qu'on a trouvé. Cette partie doit faire plus de la moitié du résumé.
- **A**: And (et)
- **D** : Discussion : elle correspond au premier chapitre de la discussion, c'est à dire à la conclusion au travail qui est la réponse à la question posée en introduction. Cette partie doit comprendre 2 à 3 lignes.

B- Consignes de forme

1- Texte du mémoire (recommandations)

- ✚ Ecrire sur le recto de la feuille.
- ✚ Police de caractère : choisir un caractère de bonne lisibilité d'une taille suffisante : 12 points en moyenne, préférez celles avec empattements (Times New Roman, Cambria, Georgia).
- ✚ Ne pas utiliser les polices excentriques comme « Curlz » ou « Mistral ».
- ✚ Utiliser toujours le même caractère ⇒ sobriété et uniformité dans la présentation.
- ✚ L'usage de caractères gras ou en italique est à consommer avec modération.
- ✚ Alignement : « justifié ».
- ✚ Les paragraphes doivent être stylés pour éviter "les veuves et orphelines", lignes isolées en début de feuille.
- ✚ Marge :

- Gauche et droite : 2,5 cm minimum (important pour la reliure et l'impression).
- Haut : 1,5 cm minimum.
- Bas : 2 cm minimum.

✚ Interligne:

- Double interligne : Texte
- Simple interligne : Notes de bas de page, Citations de plus de 40 mots (*mises en retrait*), Références

Pagination:

- La pagination doit être en chiffres arabes et peut être placée dans l'en-tête ou en pied de page, centrés ou non.
- Toutes les pages sont comptées dans la pagination, mais elles ne doivent pas être toutes paginées.
- Les pages qui sont comptées, mais non paginées : page titre, page remerciements, sommaire, première page de la table des matières, page titre et première page de chaque partie du travail, première page des références. Un tableau, ou une figure, qui occupe toute une page, en format paysage, est compté, mais non paginé
- Les pages liminaires sont paginées en chiffres romains minuscules (i-ii-iii-iv), les autres doivent être paginées en chiffres arabes (1-2-3-4) : La page titre débute à "i" (non paginée). La table des matières n'est pas paginée, mais constitue la page "ii" du travail de session. L'introduction constitue la page 1 du texte, en chiffre arabe, sans être paginée.
- Toute nouvelle partie (chapitre, table, annexe) commence toujours sur une nouvelle page.

2- Couverture

Le contenu doit être conforme à la page de garde en annexe.

C- Gestion des références

Il faut toujours indiquer la source de vos références dans le texte. Sinon, c'est du **plagiat**. Il faut respecter les indications du guide.

PROCEDURE ADMINISTRATIVE D'ENREGISTREMENT ET DE SOUTENANCE

La première étape consiste à choisir le sujet avec son encadreur et à remplir la demande d'enregistrement du mémoire de fin d'études en Sciences et Techniques de la Santé (fiche signalétique en annexes). L'étudiant en 3^{ème} année de licence appliquée doit soumettre cette demande à la bibliothèque de l'ESSTS de Sousse à partir de la rentrée universitaire et jusqu'au **12 novembre** de l'année en cours.

Les sujets soumis seront étudiés par les comités scientifiques de chaque section. Les décisions des comités sont prises dans **le mois** qui suit le dépôt de la demande. La décision peut être l'autorisation de poursuivre le travail, la rectification de certains points avant de le poursuivre ou le refus du sujet.

Le dépôt des mémoires à la bibliothèque doit se faire entre le **11 et le 20 avril** de l'année en cours. Le candidat doit déposer **initialement 02 copies** en format papier pour les membres du jury. Dans les dix jours qui suivent la soutenance, il déposera à la

bibliothèque deux (02) copies **corrigées** en support papier et 01 copie numérique en format PDF (CD ou DVD).

L'administration fixe les membres du jury. Les soutenances auront lieu entre le **25 avril** et le **21 mai** de l'année en cours.

Le jour de la soutenance l'étudiant doit être habillé en **toge noir** en viscosse ou en microfibrés, obéissant, selon la section, aux conditions suivantes :

Section	Urgences et réanimation	Instrumentation opératoire	Soins pédiatriques	Podologie-Pédicurie
Couleur de la toge	Noir d'une brillance élégante			
Couleur de la bordure de la toge	Rouge Groseille	Vert Impérial	Jaune d'Or	Bleu Indigo électrique
Couleur du Béret	Noir			
Couleur de la toque du Béret	Rouge Groseille	Vert Impérial	Jaune d'Or	Bleu Indigo électrique

EXEPLMES DE TOGES ET DE BÉRET



La soutenance du mémoire de fin des études de licence appliquée en sciences et techniques de la santé a lieu publiquement devant un jury composé de deux à trois membres. Le directeur du mémoire peut y siéger à **sa demande écrite, une semaine avant la date prévue de la soutenance, et après agrément** du Président du comité scientifique de la section et du Directeur de l'ESSTS de Sousse. Dans ce cas, le directeur du mémoire **ne doit pas intervenir dans l'évaluation finale** (délibération et attribution de la note).

La durée de la présentation par les étudiants est de 15 minutes. La présentation doit être claire et structurée. Les étudiants rappellent la problématique qu'ils se sont posés, font état de la démarche qu'ils ont choisie et des éventuelles difficultés rencontrées. Ils rendent compte enfin des résultats obtenus et des conclusions auxquelles ils sont arrivés.

La parole est ensuite donnée aux membres du Jury pour formuler leurs remarques sur le mémoire et poser des questions aux étudiants.

Le directeur du mémoire, présent, peut prendre la parole et formuler ses remarques sur le travail. Il peut aussi poser quelques questions aux étudiants.

Le principe général de la soutenance de mémoire est d'avoir une discussion stimulante autour du travail des étudiants.

Les auteurs du travail doivent être capables de répondre aux questions et remarques du jury par une argumentation convaincante attestant de leur connaissance du sujet. Ils doivent savoir expliciter, démontrer, argumenter et justifier leurs points avec le recul critique nécessaire.

A la fin de la soutenance le jury se retire pour délibérer selon la grille d'évaluation prévue par l'administration.

Toute note inférieure à dix sur vingt (<10/20) est éliminatoire et oblige l'étudiant à refaire le travail et le soutenir avant la délibération pour la cession de contrôle sinon, une note de 00/20 lui sera attribuée et il sera considéré comme redoublant.

Les étudiants ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 valident leurs mémoires et prêtent, à la fin de la soutenance, le serment de fin d'études en Licence Appliquée en Sciences et Techniques de la Santé.

Dates importantes ;

ETAPE	DATE
Demande d'enregistrement du sujet	15 Septembre au 12 Novembre 2016
Réponse du comité	Un mois après la date de la demande
Dépôt du mémoire	11 au 20 Avril 2017
Soutenance du mémoire	25 Avril au 21 Mai 2017
Remise de 2copies corrigées	Dans les dix jours qui suivent la soutenance